SKIKDA

Les manœuvres ordinaires des travaux sans salaire depuis 5 mois

Les MOT de l'APC de Skikda sont sans salaires depuis cinq mois. Le dernier recrutement massif de l'APC-FLN ressemble, dans sa méthode et sa finalité, à celui effectué par El Islah. C'est dire que la leçon n'a pas servi à rien.

Ils sont plus de 300 à avoir été munis d'affectation et regagné leur poste de travail dans les services, antennes, centres et bibliothèques relevant de la commune.

Le problème, c'est que les arrêtés de la wilaya, qui leur permettent de percevoir leur salaire, n'ont pas encore été délivrés aux nouvelles recrues. Le hic, c'est que le plan de gestion n'a même pas été approuvé. «Le retard est lié au nouveau statut du mois de mars et des augmentations qui en découlent», selon notre source.

Pourtant, le P/APC a, quelques jours après son installation, promis de ne pas commettre la même erreur que ses prédécesseurs à la tête de la même institution. Il a prévu, lors de l'une des audiences qu'il nous a accordées, de ne pas dégager de poste de travail à qui que se soit avant qu'il soit muni de son affectation délivrée par la direction des ressources humaines et de l'arrêté approuvé par la tutelle communale.

Procédure qui éviterait à l'employé de travailler des mois avant de percevoir son salaire avec, il faut bien le souligner, la crainte de voir son dossier rejeté par la tutelle et perdre ainsi toute opportunité de se maintenir à son poste et d'être payé. Malheureusement, ses propos sont restés au stade de l'intention. Aussi, l'assemblée n'est pas partie prenante dans le choix des profils et personnes, le plan de recrutement n'ayant pas été proposé pour adoption par les élus communaux.

A titre indicatif, un diplômé en HSE au poste de gardien, une licenciée en droit dans un service d'état civil, une psychologue travaillant dans un bureau de maintenance, une licenciée en anglais dans un secrétariat.

Selon des indiscrétions, la tutelle aurait désapprouvé ce recrutement du fait de sa «massivité». En effet, ce sont plus de 300 nouvelles recrues qui sont venues rallonger la liste du personnel communal. Comme de coutume, c'est un personnel pléthorique qui a vu le jour.

Zaïd Zoheir

AGENCES IMMOBILIÈRES DE TLEMCEN

Le diktat des courtiers

Le marché de l'immobilier est en pleine crise. Les quelques agences immobilières domiciliées à Tlemcen ne sont sollicitées que rarement par des clients qui optent pour la prudence et évitent le courtier.

Avant l'apparition de ces agences, vendre ou acheter un bien immobilier n'était pas chose aisée et il fallait recourir et se soumettre à l'inévitable «smasri».

Le courtier, puisque c'est de lui qu'il s'agit, se faisait parfois prier pour prendre une affaire et c'est à partir de cette situation que la spéculation n'a plus de limite, la marge bénéficiaire de l'intermédiaire atteignant parfois plusieurs millions. La création de ces agences immobilières a donc plus ou moins permis une certaine transparence de cette activité juteuse et les avoirs du fisc devenaient distincts. En ce moment, l'agent immobilier fixe le montant de ses prestations à 3% sur le montant global de la vente.

En dehors de critères, l'agence immobilière ne dispose pas de textes, ce qui a créé une anarchie qui a fait dire à un gérant d'une agence : «Cette activité doit être d'abord normalisée et structurée.»

A l'heure actuelle, il suffit d'un simple registre du commerce et d'un local pour se lancer dans l'aventure de l'immobilier.

Tlemcen, qui passait autrefois pour l'Eden de l'immobilier, connaît en ce moment une grave crise de cette activité, car vendre ou acheter un bien n'est pas une simple affaire.

Le client devient de plus en plus exigeant. Le demandeur exige beaucoup de garanties à l'agence et parfois même des facilités de paiement. Au-delà de 800 millions, c'est pratiquement impossible de vendre un bien immobilier. Cela s'explique, d'une part, par le pouvoir d'achat et le peu d'intérêt à investir dans l'immobilier, d'autre part.

Les gros sous préfèrent investir dans l'import-export, pour ne pas dire l'import tout court. Un autre aspect du problème administratif gèle le marché : plus de 60 % du parc immobilier ne sont pas régularisés. Sans acte de propriété, aucune agence immobilière ne peut prendre le risque.

Et c'est là toute l'aubaine offerte au courtier qui ne s'embarrasse pas de réglementations, ni de garanties, le gain facile explique tout.

M. Z.

MÉDÉA

Le tourisme d'excursion séduit de plus en plus de riverains

Le concept de tourisme d'excursion commence à prendre forme et à se développer dans la wilaya de Médéa, à la faveur d'une meilleure maîtrise de l'aspect organisationnel et de projets d'aménagement d'espaces de détente et de loisirs.

Des projets de parcs récréatifs ou d'espaces de détente émergent, ça et là, pour accompagner cette tendance, très en vogue dans la région, depuis quelques années, et à valoriser un potentiel naturel insoupçonné, négligé pendant des années.

Le tourisme d'excursion, qui a évolué au cours des dernières années en dehors des circuits touristiques traditionnels, faute d'investissements et d'initiatives locales permettant son éclosion, focalise à nouveau l'attention des autorités locales qui n'hésitent plus à franchir le pas, en injectant de l'argent pour l'aménagement d'espaces de détente et de loisirs. Confortés par le niveau de fréquentation record enregistré dans l'espace de l'artisanat d'El-Hamdania, au nord de Médéa, ouvert en mi-mars, et par l'affluence, tout aussi importante, constatée régulièrement au niveau du parc récréatif de Benchicao, à 19 km au sud du chef-lieu de wilaya, nombre d'élus locaux s'activent, ces jours-ci, à finaliser des projets similaires.

Il s'agit notamment de la commune d'El-Haoudine (Deux-Bassins), relevant de la daïra de Tablat, dont les responsables se proposent d'investir un million de dinars pour le financement d'un parc récréatif s'étendant sur une superficie de 10 hectares, situé à l'orée de l'imposant massif forestier du col des Deux-Bassins, réputé pour sa biodiversité et son microclimat aux vertus thérapeutiques avérées. Ce projet, en phase d'étude, est constitué, d'après la fiche technique élaborée par le bureau d'étude en charge de sa conception, d'aires de repos et de jeu, de parcours de pétanque et d'un itinéraire balisé pour faire du jogging, en sus de multiples structures d'accompagnement qui seront réalisées sur le site.

Le col des Deux-Bassins est l'une des destinations privilégiées, durant la saison estivale, des habitants des localités d'El-Haoudine, Tablat, Mezghena, mais aussi des familles issues de la commune limitrophe de Larbaâ, dans la wilaya de Blida, qui viennent se ressourcer et profiter, l'espace d'un après-midi, de l'air vivifiant de la région ou flâner à l'ombre des chênes et des pins d'Alep.

Un deuxième parc récréatif intercommunal devrait être concrétisé prochainement à Boghar, localité montagneuse, située à 67 km au sud de Médéa. Culminant à plus de 1 100 mètres d'altitude, ce parc récréatif, encore en «maturation», sera financé et co-géré par trois communes, à savoir Boghar, Ouled Antar et Ouled Hellal.

S'inspirant du modèle de la forêt de Bouchaoui à Alger, le parc en question s'étendra sur une superficie de 50 hectares, peuplée de différentes espèces et essences végétales rares, surplombée par un imposant massif montagneux abritant des grottes inexplorées à ce jour.

Là aussi, les concepteurs du projet misent surtout sur les activités sportives et de plein air pour attirer les visiteurs et rentabiliser cet investissement. Des randonnées équestres et pédestres vont constituer également la principale attraction de ce parc.

APS

TIARET

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

Attention à la consommation de gâteaux !

Trois membres d'une même famille habitant la cité 448 Logements à Tiaret, ont été admis jeudi vers 22h45 aux urgences médico-chirurgicales du secteur Youcef-Damardji pour avoir consommé des gâteaux avariés, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Agées de 19 ans, 26 ans et 42 ans, les trois personnes, toutes de sexe féminin, ont été évacuées après avoir souffert de douleurs intestinales atroces suivies de diarrhée et de vomissements. Jusqu'à hier, les trois victimes étaient toujours gardées sous surveillance médicale. La majorité des cas d'intoxication alimentaire enregistrés cet été, sont causés par la consommation de gâteaux lors de fêtes de mariage. Pour preuve, plus de 70% sur les 77% cas d'intoxication alimentaire signalés durant le semestre passé sont liés à la consommation de pâtisserie, selon la Direction de la santé.

De son côté, la Direction du commerce de la wilaya de Tiaret avait organisé du 7 au 12 juillet dernier au niveau de pas moins de cinq daïras, une caravane de sensibilisation et de prévention aux risques engendrés par les intoxications alimentaires. Les organisateurs avaient exhorté les citoyens à respecter les indications mentionnées sur les emballages, notamment celles inhérentes à la date de péremption du produit. Une initiative qui a trouvé, certes, un engouement, mais qui reste insuffisante en l'absence d'une véritable politique de répression contre les commerçants contrevenants.

Les cortèges de tous les dangers

C'est un phénomène des plus frappants que connaît la cité des Rostémides à chaque période estivale. Il s'agit, en fait, de ces fameux cortèges de mariage où l'on enregistre quotidiennement des scènes de désolation sans égale, frisant parfois la folie. Certains conducteurs, en majorité des jeunes sans expérience en conduite, s'adonnent à des manœuvres de volant et à des dépassements dangereux dignes des grands cascadeurs sans pour autant tenir compte des conséquences qui peuvent en découler.

Roulant très souvent en troisième position en en «zigzag» à travers des artères à double sens, ces derniers obstruent carrément le passage au point de provoquer un véritable désordre pour ceux qui viennent en sens inverse. Ces scènes sont même signalées de surcroît au niveau de la trémie du centre-ville, engendrant une grande perturbation de la circulation. Pis encore, des enfants laissent leur corps à moitié à l'extérieur du véhicule en marche, ce qui les expose à un danger permanent sous le silence «complice» des parents. Il suffit d'un simple coup de frein ou une brusque manœuvre pour que le drame se produise.

L'autre fait marquant à inscrire parmi les points noirs de ces cortèges, est celui lié à l'usage des armes à feu, car tirer des coups de carabine durant la tournée offerte à la mariée, devient une coutume, voire un signe de prestige, même si ces pratiques sont susceptibles d'aboutir à des incidents graves.

Avec ou sans autorisation des services concernés, le retentissement des balles de fusil devient presque inévitable. Cela dit, le cortège de la nuit qui est réservé au marié, n'est pas sans gêne, contraignant la population à supporter des désagréments sonores, même à des heures tardives. Il convient de souligner qu'outre les jours de semaine, une moyenne de vingt mariages est célébrée chaque week-end à Tiaret, ce qui renseigne sur l'ampleur des désagréments subis.

Mourad Benameur